

Numéro 1
Novembre 2009

Objectif CCT Social

En route vers une CCT du secteur social parapublic

Une, deux voire trois conventions collectives de travail font la réalité quotidienne de la majorité des institutions du secteur social parapublic vaudois. Ces textes, qui régissent les conditions de travail de professions spécifiques (éducateurs sociaux – enseignants spécialisés – maîtres socio-professionnels) sont les fruits de quarante ans d'histoire.

Aujourd'hui, l'actualité, et notamment la mise en œuvre de « Decfo-Sysrem » dans le secteur public, ainsi que la volonté affirmée par tous les partenaires concernés d'harmoniser les conditions de travail de l'ensemble du personnel des institutions sociales de ce canton concourent à la concrétisation d'une idée qui était dans l'air du temps depuis plusieurs années : **une convention collective de travail unifiée pour tout le personnel du secteur social parapublic.**

Chacune avec son histoire, ses spécificités et ses aspirations, les neuf associations patronales, professionnelles et syndicales ont exposé leurs conceptions, conditions et positions en matière de négociation d'une CCT. Les partenaires habituels des CCT en vigueur ont dû accepter de collaborer avec d'autres organisations représentant des employeurs ou des travailleurs. Ces premiers échanges n'ont pas toujours été faciles, tant les enjeux de cette négociation sont importants puisque, à terme, cette CCT unifiée devra garantir les conditions de travail et de rémunération de tout le personnel des institutions sociales vaudoises.

Parallèlement aux échanges entre partenaires, les autorités cantonales ont été associées aux travaux en cours.

Ainsi, lors d'une rencontre en juillet 2009, Mme Anne-Catherine Lyon, Cheffe du DFJC et M. Pierre-Yves Maillard, Chef du DSAS ont pu prendre en considération les objectifs et orientations de cette démarche paritaire destinée, à l'instar de ce qui s'est fait récemment dans le secteur sanitaire subventionné, à négocier une CCT regroupant l'ensemble des acteurs du secteur social. **A cette occasion, ils ont également cautionné la première étape de la démarche consistant à introduire pour le personnel du secteur social un salaire minimum calqué sur celui du secteur de la santé (2009 : 3'740.- /mois).**

De plus, une représentante de l'Etat a été nommée pour assurer une transmission directe des informations et demandes entre les partenaires à la négociation et les départements concernés.

Dans le cadre de cette démarche, les partenaires sociaux ont décidé d'assurer une communication régulière à l'ensemble des personnes concernées, membres ou non-membres des associations.

Au travers d'un bulletin d'information, dont vous lisez le premier exemplaire, ils souhaitent ainsi vous apporter toutes les informations utiles sur l'avancement des travaux.

Cette première publication représente aussi l'occasion de vous inviter à prendre contact avec l'une ou l'autre des associations (contact au verso), pour donner votre avis, transmettre vos interrogations et propositions, et participer ainsi à la défense et à l'amélioration des conditions de travail dans ce secteur, mais aussi contribuer au maintien et à l'amélioration de la qualité des prestations dispensées dans les institutions sociales de ce canton.

Bonne lecture !

Objectif CCT Social, une publication des organismes suivants :

AVOP – Association vaudoise des organismes privés pour enfants, adolescents et adultes en difficulté
ADEAP – Association pour le droit des enfants et des adolescents en difficulté dans leur formation à des prestations de qualité
INSOS-FAH-VD - Institutions Sociales Suisses pour personnes handicapées - Fédération des Ateliers pour personnes handicapées, section Vaud
AvenirSocial section Vaud-Genève
SPV-AVMES – Association Vaudoise des maîtres de l'enseignement spécialisé
Fédération syndicale SUD - Service public
SSP – Syndicat des services publics, région Vaud
FSF – Fédération des sociétés de fonctionnaires et des associations du parapublic vaudois
Délégation des thérapeutes

■ Délégation des employeurs



ASSOCIATION VAUDOISE DES ORGANISMES PRIVÉS
POUR ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES EN DIFFICULTÉ

Délégation: Jean-Jacques Schilt (Président), Alexandra Favret (Secrétaire générale adjointe), Robert Samouiller, Charles-Edouard Bagnoud, Pierre Mayor

Téléphone: 021 621 89 30

Courriel: info@avop.ch

Site internet: www.avop.ch



Délégation: Michel Wosinski

Téléphone: 021 614 22 22

Courriel: mwosinski@fond-eynard.ch



Délégation: Christian Moeckli, Claude Perrin

Téléphone: 021 642 70 70

Courriel: philippe.cottet@polyval.ch

Site internet: www.insos-fah-vd.ch

■ Délégation des employés



Délégation: Christine Guinard Dumas (Secrétaire générale), Philippe Bigler, Marc Brugger

Téléphone: 021 329 08 30

Courriel: c.guinarddumas@avenirsocial.ch

Site internet: www.avenirsocial.ch

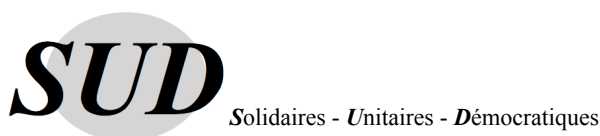


Délégation: Bernard Durrer (Secrétaire général)

Téléphone: 021 601 63 01

Courriel: avmes@bluewin.ch

Site internet: http://php.educanet2.ch/avmes/

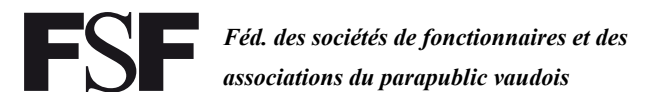


Délégation: Bernard Krattinger (Secrétaire fédéral)

Téléphone: 021 351 22 50

Courriel: bernardkrattinger@yahoo.fr ou info@sud-vd.ch

Site internet: www.sud-vd.ch



Délégation: Yves Froidevaux (Secrétaire général)

Téléphone: 021 601 50 19

Courriel: yves.froidevaux@fsf-vd.ch

Site internet: www.fsf-vd.ch



Délégation: Aline Pingoud (Secrétaire syndicale)

Téléphone: 021 341 04 10

Courriel: pingoud@ssp-vpod.ch

Site internet: www.ssp-vaud.ch

Délégation des thérapeutes

Délégation: Sylvie Meyer

Téléphone: 021 651 62 57

Courriel: smeyer@eesp.ch